

BACCALAURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE ET PROGRAMMES SUR MESURE

2010-2011



UNIVERSITÉ
LAVAL

Ville de Québec - Canada

AVIS

La présente publication fait référence au *Règlement des études, édition du 1^{er} mai 2009 (mise à jour en juin et décembre 2009 et en février 2010)*. Pour toute question à cet égard, veuillez prendre contact avec votre direction de programme.

Ce document est réalisé et publié en ligne par la Division des diplômes et des publications officielles du Bureau du secrétaire général, avec la collaboration de la Direction générale des programmes de premier cycle. En cas de divergence, cette référence prévaut sur toute autre publication faisant état des programmes par l'Université.

Pour obtenir la description officielle et à jour des programmes offerts par l'Université, veuillez visiter la page suivante : www.ulaval.ca/programmes.

Les renseignements fournis dans cette publication peuvent être modifiés en tout temps et sans avis préalable.

Pour tout autre renseignement relatif au baccalauréat multidisciplinaire et aux programmes sur mesure, prière de s'adresser à la :

Direction du baccalauréat multidisciplinaire
Pavillon Félix-Antoine-Savard
2325, rue des Bibliothèques
Bureau 344
Université Laval
Québec (Québec) Canada
G1V 0A6
418 656-2020 (baccalauréat multidisciplinaire)
418 656-2131, poste 5791 (programmes sur mesure)
Télécopieur : 418 656-3500
ml@ml.ulaval.ca

Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2010
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Table des matières

Baccalauréat multidisciplinaire.....	3	Certificat sur mesure	6
Admission	3	Admission	6
Durée	3	Durée	6
Total des crédits à obtenir.....	3	Total des crédits à obtenir.....	6
Grade	3	Diplôme	6
Profil entrepreneurial	3	Nature et orientation	6
Formation visée par le baccalauréat multidisciplinaire	3	Composition.....	6
Composition d'un baccalauréat multidisciplinaire	3	Guide d'élaboration	6
Règles d'accès	3	Dates limites de réception des demandes d'admission	6
Les composantes	4		
La composante de formation complémentaire	4	Composantes du baccalauréat multidisciplinaire	7
Stage	4		
Les microprogrammes.....	4	Liste des certificats qui ne peuvent être suivis dans le	
Les certificats	4	cadre du baccalauréat multidisciplinaire, mais qui peuvent	
Le baccalauréat par association de certificats.....	4	en devenir une composante une fois terminés.....	8
Les possibilités de poursuivre des études de deuxième			
et de troisième cycle (maîtrise et doctorat)	4	Liste des certificats incompatibles	8
Connaissance du français	4		
Exigence linguistique	4	Calendrier universitaire	9
Baccalauréat sur mesure	5		
Admission	5		
Durée	5		
Total des crédits à obtenir.....	5		
Grade	5		
Formation visée par le baccalauréat sur mesure	5		
Composition d'un baccalauréat sur mesure	5		
Connaissance du français	5		
Exigence linguistique	5		
Guide d'élaboration	5		
Dates limites de réception des projets de baccalauréat sur mesure	5		
Demande d'admission	5		
Perspectives d'emploi.....	5		

BACCALAURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE

Admission

DEC, l'équivalent ou répondre à la définition du candidat adulte adoptée par l'Université.

Durée

6 sessions

Total des crédits à obtenir

90

Grade

Bachelier ès arts (B.A.)

ou

Bachelier ès sciences (B.Sc.)

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Formation visée par le baccalauréat multidisciplinaire

Originalité

Le programme de baccalauréat multidisciplinaire constitue l'un des quatre types de programmes de baccalauréat offerts par l'Université Laval.

Il s'adresse à la personne qui souhaite se donner une formation ouverte par l'apprentissage de plusieurs disciplines au lieu d'une seule, comme c'est le cas dans un baccalauréat disciplinaire (ex. : baccalauréat en biologie, baccalauréat en musique, etc.). Le baccalauréat multidisciplinaire permet en effet d'étudier de façon concertée trois, voire quatre disciplines.

Le baccalauréat multidisciplinaire est un programme organisé autour d'un axe intégrateur proposé par l'étudiant, qui lui permet d'acquérir une formation liée à un minimum de deux domaines du savoir, par une inscription à au moins deux certificats de premier cycle offerts par l'Université.

La formation acquise au cours d'un tel cheminement d'études est pluridisciplinaire et débouche sur la polyvalence personnelle et la mobilité professionnelle. Au lieu de se spécialiser dans une seule discipline ou un seul champ d'études, le diplômé aura acquis des habiletés plus diversifiées.

Objectif

Le baccalauréat multidisciplinaire vise à assurer une formation cohérente et personnalisée, tant au candidat qui désire élargir l'horizon de sa formation personnelle, culturelle ou professionnelle, qu'à celui qui entend se préparer au marché du travail en se donnant une formation intellectuelle polyvalente et diversifiée.

C'est donc dire qu'il peut à la fois servir de cadre à une formation initiale de niveau universitaire et constituer l'instrument d'un projet de perfectionnement.

Clientèle visée

Le baccalauréat multidisciplinaire répond aux exigences de plusieurs catégories d'étudiants.

L'étudiant venant du collégial général qui désire créer un profil d'études adapté à ses multiples champs d'intérêt y trouve un programme pouvant satisfaire ses aspirations.

Le baccalauréat multidisciplinaire répond bien aux multiples besoins de la personne titulaire du diplôme d'études collégiales professionnel, car il lui offre la possibilité, après sa spécialisation, de suivre une formation plus fondamentale et plus diversifiée.

Il attire également l'adulte déjà sur le marché du travail qui, soit dans l'exercice de sa fonction, soit en vue d'accéder à un autre poste, sent la nécessité d'obtenir une formation intellectuelle pluridisciplinaire.

Perspectives d'emploi

Le baccalauréat multidisciplinaire peut préparer à des fonctions exigeant une formation générale de niveau universitaire plutôt qu'une spécialisation. À la base de sa démarche, l'étudiant doit déterminer son plan de formation et établir le lien le plus étroit possible entre son profil d'études et l'emploi qu'il désire exercer. Il est également très important qu'il développe, au cours de ses études, des compétences sociales telles que la communication, le travail d'équipe, l'initiative, la capacité de s'adapter au changement, l'apprentissage d'une deuxième langue et des habiletés dans l'utilisation des nouvelles technologies.

Composition d'un baccalauréat multidisciplinaire

Afin d'atteindre ses objectifs, l'étudiant détermine son plan de formation selon l'un des modèles suivants :

Modèle A : trois certificats de 30 crédits

L'étudiant choisit trois certificats correspondant à son plan de formation parmi les programmes présentés à la fin de cette publication. Il vise la plus grande cohérence en fonction de ses besoins, en tenant compte d'éventuelles incompatibilités entre certains certificats.

Modèle B : deux certificats de 30 crédits et une composante de formation complémentaire de 30 crédits

L'étudiant choisit deux certificats correspondant à son plan de formation parmi les programmes présentés à la fin de cette publication. Il complète le nombre de crédits requis pour obtenir le baccalauréat en suivant une composante de 30 crédits de cours (composante de formation complémentaire) portant sur deux disciplines ou champs d'études différents.

L'Université statue sur la cohérence du programme, c'est-à-dire sur l'adéquation du programme choisi aux objectifs poursuivis par l'étudiant. À cette fin, le comité d'admission peut demander à l'étudiant de soumettre un plan de formation.

Règles d'accès

Le baccalauréat multidisciplinaire est un programme d'une grande souplesse. Toutefois, l'étudiant doit respecter certaines règles pour la composition de son programme. On comprendra qu'il ne suffit pas d'accumuler 90 crédits de cours universitaires pour avoir droit au grade de bachelier. Un plan de formation doit être établi.

Plan de formation

Tout étudiant du baccalauréat multidisciplinaire doit définir ses objectifs de formation. Le plan de formation permet à l'étudiant de discuter avec son conseiller de ses objectifs et du projet d'études qu'il compte réaliser. Le conseiller peut ainsi mieux guider l'étudiant, tant dans le choix de ses cours que dans le choix de ses certificats. Le plan de formation constitue donc un instrument pédagogique permettant à l'Université de s'assurer que l'étudiant se bâtit une formation à la fois cohérente et bien axée sur les objectifs qu'il s'est fixés.

Il arrive qu'en cours de route les objectifs d'un étudiant se modifient. Ce dernier peut, de concert avec son conseiller, adapter son plan de formation.

Composition

Les certificats se composent de 30 crédits dans la discipline ou le champ d'études choisi.

La liste des certificats qui peuvent être suivis dans le cadre du baccalauréat multidisciplinaire se trouve à la page 7 de la présente publication. On obtient la liste complète des cours qui les composent en cliquant sur chacun d'eux.

Détermination du choix de cours

Au moment de l'inscription aux cours de son programme, l'étudiant doit tenir compte des principes suivants : selon l'offre de cours (consulter l'horaire des cours édité chaque session), l'étudiant s'inscrit d'abord aux cours obligatoires proposés par l'Université pour la session à laquelle il est rendu dans son programme; les cours obligatoires sont souvent préalables aux cours à option. Il choisit ensuite, s'il y a lieu, des cours à option, en respectant les règles de distribution de ces cours, déterminées par l'Université.

Note - Les cours d'anglais de niveau débutant ne sont pas reconnus dans le cadre du baccalauréat multidisciplinaire. Il s'agit des cours suivants :

ANL-1010 (3 cr) Basic English I
ANL-1020 (3 cr) Basic English II
ANL-2011 (6 cr) Intensive English II

L'étudiant qui s'intéresse à une discipline pour laquelle il n'existe pas de certificat (ex. : la biologie) peut, à l'intérieur de la composante de formation complémentaire (voir le paragraphe ci-dessous), suivre des cours de cette même discipline, pour autant qu'il satisfasse aux exigences relatives aux préalables, indiquées dans le répertoire de cours concerné sur CAPSULE.

Il peut également y avoir certaines contingences, précisées par la direction de programme au moment où l'étudiant choisit les disciplines formant sa composante de formation complémentaire et compose son programme d'études.

Les composantes

Les certificats qui peuvent composer un baccalauréat multidisciplinaire sont répertoriés à la page 7 de la présente publication. On trouvera à la page 8 la liste des certificats qui ne peuvent être suivis dans le cadre du baccalauréat multidisciplinaire, mais qui peuvent en devenir une composante une fois terminés.

Comme certains certificats ont des exigences d'admission ou présentent des incompatibilités, l'étudiant doit se référer au texte de présentation qui précède la description de chacun de ceux-ci, de même qu'à la liste des certificats incompatibles (page 8).

La composante de formation complémentaire

Définition

La composante de formation complémentaire est un ensemble de cours destiné à compléter un programme de formation ne comportant que deux certificats (baccalauréat multidisciplinaire avec deux certificats et une composante de formation complémentaire). Portant sur deux disciplines ou champs d'études, il comporte 30 crédits à acquérir dans des cours choisis selon les règles favorisant l'atteinte des objectifs du premier cycle.

Règles de composition

Toute composante de formation complémentaire compte 30 crédits. À cette disposition générale s'ajoutent les règles relatives à la cohérence et à l'équilibre du programme.

La composante de formation complémentaire permet à l'étudiant de diversifier les disciplines ou les champs d'études pouvant entrer dans la composition de son programme de formation. Sa composition est :

- 12 crédits dans une première discipline;
- 9 crédits dans une deuxième discipline;
- 9 crédits au choix.

L'une des deux disciplines (ou l'un des deux champs d'études) peut être la même que celle sur laquelle porte l'un des certificats. Dans tous les cas, au moins l'une des deux disciplines (ou l'un des deux champs d'études) de la composante de formation complémentaire doit être différente de celles sur lesquelles portent les deux certificats.

Stage

Il est possible pour l'étudiant dont le programme comporte une composante de formation complémentaire de faire un stage de 3 crédits. Le stage est une activité de formation pratique en lien avec le plan de formation de l'étudiant et vise son insertion professionnelle. Pour être admissible au stage, l'étudiant doit avoir acquis 60 crédits dans son programme et avoir suivi la formation en recherche de stage donnée par le Service de placement. Pour obtenir des renseignements additionnels sur le stage, veuillez vous adresser à la Direction du baccalauréat multidisciplinaire.

Les microprogrammes

L'Université offre également des microprogrammes de premier cycle qui peuvent s'insérer dans la composante de formation complémentaire du programme de baccalauréat multidisciplinaire.

Les certificats

Certains programmes de certificat ne peuvent être suivis dans le cadre du baccalauréat multidisciplinaire, mais peuvent en devenir une composante une fois terminés. Leur nomenclature détaillée est présentée à la page 9 de cette publication.

Le baccalauréat par association de certificats

L'Université peut attribuer le grade de bachelier à l'étudiant qui, admis au baccalauréat multidisciplinaire, satisfait déjà aux exigences du programme, pourvu qu'il ait rempli les autres conditions de l'obtention d'un grade, notamment celles ayant trait à la compétence en français.

Il est important de savoir qu'il ne s'agit pas, en l'occurrence, de faire état d'un simple cumul de certificats.

Comme dans le cas des autres démarches du baccalauréat multidisciplinaire, il incombe à l'étudiant d'établir la cohérence de son programme. À cette fin, l'étudiant peut être appelé à déposer un plan de formation et démontrer par écrit que l'agencement des composantes choisies dans le cadre de son programme lui permet d'atteindre ses objectifs de formation.

Sur réception de la proposition de l'étudiant, l'Université statue sur la cohérence du programme. Pour ce faire, le plan de formation présenté est soumis à l'approbation du comité d'admission.

On recommande fortement à l'étudiant qui désire associer des certificats en vue de l'obtention d'un baccalauréat multidisciplinaire de communiquer le plus tôt possible avec la Direction du baccalauréat multidisciplinaire. Il évitera ainsi de se retrouver dans une impasse une fois les trois certificats obtenus.

Les possibilités de poursuivre des études de deuxième et de troisième cycle (maîtrise et doctorat)

Il arrive fréquemment que des étudiants diplômés d'un baccalauréat multidisciplinaire désirent poursuivre leurs études en vue de l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat. Le comité d'admission concerné est alors chargé d'examiner le dossier du candidat; les résultats obtenus, la complémentarité des disciplines qui composent le baccalauréat et le projet de recherche sont les principaux aspects étudiés. Chaque comité est autonome et peut exiger une scolarité préparatoire. Certains comités, en revanche, n'ont aucune exigence particulière quand la complémentarité des disciplines est assurée. Certains étudiants composent leur plan de formation en vue de se donner la préparation la plus adéquate possible à des études de deuxième cycle.

On conseille fortement aux étudiants qui désirent poursuivre des études supérieures de rencontrer le responsable de l'admission au programme qu'ils entendent suivre. Il faut savoir que le plus tôt sera le mieux, si l'on désire tenir compte des renseignements ainsi recueillis dans le choix des cours du programme de premier cycle.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*.

Exigence linguistique

Pour obtenir le diplôme de baccalauréat multidisciplinaire, l'étudiant doit avoir acquis l'usage fonctionnel d'une deuxième langue. Pour l'anglais, le niveau requis est ANL-2020 Intermediate English II. Pour une autre langue, le niveau exigé est intermédiaire I. L'étudiant doit passer un test à l'École de langues pour vérifier son niveau.

BACCALaurÉAT SUR MESURE

Admission

DEC, l'équivalent ou répondre à la définition du candidat adulte adoptée par l'Université. Si le programme proposé comporte des cours ou des blocs de cours qui exigent des préalables collégiaux précis, l'étudiant doit faire la preuve de la réussite de ceux-ci.

Durée

6 sessions

Total des crédits à obtenir

90

Grade

Bachelier ès arts (B.A.)

ou

Bachelier ès sciences (B.Sc.)

Le diplôme obtenu fait état de l'axe intégrateur du plan de formation.

Formation visée par le baccalauréat sur mesure

Définition

Le programme de baccalauréat sur mesure constitue l'un des quatre types de programmes de baccalauréat offerts par l'Université Laval. Il est organisé autour d'un axe intégrateur proposé par l'étudiant. Il permet d'acquérir une formation dans un domaine du savoir dont ne traite aucun programme officiel de l'Université, mais pour lequel elle dispose des ressources nécessaires.

Le baccalauréat sur mesure vise donc l'atteinte de l'ensemble des objectifs du premier cycle par la poursuite d'un ensemble de cours conçu par l'étudiant et approuvé par l'Université. Il permet la réalisation d'un plan de formation original, selon un cheminement propre à l'étudiant.

Mise en garde

Un tel projet ne peut en aucun cas servir à la « récupération » de portions de scolarité antérieures non terminées.

Composition d'un baccalauréat sur mesure

Afin d'atteindre ses objectifs, l'étudiant conçoit lui-même et propose un plan de formation selon des objectifs et un cheminement qu'il a établis avec l'aide d'un conseiller. Il détermine l'orientation de son programme et en dégage l'axe intégrateur ou le thème sur lequel porte son programme, et ce, en fonction de la mention qu'il voudrait voir figurer dans le libellé de son diplôme.

Le plan de formation se présente sous la forme d'un ensemble cohérent de cours de premier cycle choisis à même les domaines du savoir offerts par l'Université et structuré conformément aux dispositions prévues dans le *Règlement des études*.

Ce plan de formation de 90 crédits ne doit correspondre à aucun autre plan de formation déjà offert par l'Université, mais il peut comprendre un programme de certificat.

Le baccalauréat sur mesure doit répondre aux objectifs généraux des programmes de baccalauréat, tels qu'ils ont été définis dans le *Règlement des études*.

Il comporte, selon les objectifs visés, une liste de cours obligatoires et à option approuvée par l'Université, parmi lesquels figurent un minimum de 30 crédits se rattachant à un même domaine du savoir et un minimum de 15 crédits portant sur un ou plusieurs domaines du savoir différents de celui dont traite le programme.

Note - Les cours d'anglais de niveau débutant ne sont pas reconnus dans le cadre du baccalauréat sur mesure. Il s'agit des cours suivants :

ANL-1010 (3 cr) Basic English I

ANL-1020 (3 cr) Basic English II

ANL-2011 (6 cr) Intensive English II

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer à la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*.

Exigence linguistique

Pour obtenir le diplôme de baccalauréat sur mesure, l'étudiant doit avoir acquis l'usage fonctionnel d'une deuxième langue. Pour l'anglais, le niveau requis est ANL-2020 Intermediate English II. Pour une autre langue, le niveau exigé est intermédiaire I. L'étudiant doit passer un test à l'École de langues pour vérifier son niveau.

Guide d'élaboration

L'étudiant qui s'intéresse au baccalauréat sur mesure est invité à se procurer le guide d'élaboration (418 656-2020).

Dates limites de réception des projets de baccalauréat sur mesure

Automne : 1^{er} mai

Hiver : 1^{er} novembre

Note – Toute demande reçue après cette date pourrait être reportée à la session suivante.

Demande d'admission

Le projet doit être approuvé par la direction de programme avant la demande d'admission.

Perspectives d'emploi

L'étudiant inscrit à un baccalauréat sur mesure prévoit généralement un emploi ou un type d'emploi en lien assez direct avec l'axe intégrateur de son programme. Lors de la préparation de son plan de formation, il doit préciser les fonctions et les tâches qu'il pourra exercer.

CERTIFICAT SUR MESURE

Admission

DEC, l'équivalent ou répondre à la définition du candidat adulte adoptée par l'Université. Si le programme proposé comporte des cours ou des blocs de cours qui exigent des préalables collégiaux précis, l'étudiant doit faire la preuve de la réussite de ceux-ci.

Durée

Dans le cadre d'un baccalauréat : 6 sessions

Comme programme de certificat : 2 sessions

Total des crédits à obtenir

30

Diplôme

Selon les composantes choisies, le baccalauréat multidisciplinaire avec certificat sur mesure conduit à l'obtention du grade de bachelier ès arts (B.A.) ou du grade de bachelier ès sciences (B.Sc.), alors que le certificat conduit à l'obtention du certificat sur mesure (le diplôme obtenu fait état de l'axe intégrateur du plan de formation).

Nature et orientation

Le programme de certificat sur mesure permet à l'étudiant de suivre un plan de formation qu'il a lui-même conçu en fonction de ses champs d'intérêt, autour d'un axe intégrateur et suivant des objectifs et un cheminement qui lui sont propres, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs du premier cycle.

Ce plan de formation, comportant un ensemble de 30 crédits de cours de premier cycle approuvé par l'Université, doit différer, quant aux objectifs poursuivis, de tout programme de certificat déjà offert par l'Université Laval.

Mise en garde

Un tel projet ne peut en aucun cas servir à la « récupération » de portions de scolarité antérieures non terminées.

Composition

L'étudiant conçoit lui-même et propose le plan de formation. Il le fait en fonction des objectifs qu'il a établis et selon un cheminement prévu à cette fin. Il détermine l'axe intégrateur de son programme. À cet égard, il doit avoir à l'esprit que le libellé de son diplôme comprendra une mention portant sur l'axe intégrateur de son plan de formation.

Le plan de formation se présente sous la forme d'un ensemble cohérent de cours de premier cycle choisis à même les domaines du savoir offerts par l'Université et structuré conformément aux règles prévues à cette fin.

Le programme de certificat sur mesure doit répondre aux objectifs généraux des programmes courts du premier cycle, tels qu'ils ont été définis dans le *Règlement des études*. Il comporte, selon les objectifs visés, une liste de cours obligatoires et à option approuvée par l'Université. Les deux tiers des crédits obtenus doivent se rapporter au domaine du savoir dont traite le programme.

Le programme de certificat sur mesure peut comprendre un microprogramme (maximum de 15 crédits).

Note - Les cours d'anglais de niveau débutant ne sont pas reconnus dans le cadre du certificat sur mesure. Il s'agit des cours suivants :

ANL-1010 (3 cr) Basic English I
ANL-1020 (3 cr) Basic English II
ANL-2011 (6 cr) Intensive English II

Guide d'élaboration

L'étudiant qui s'intéresse à ce programme est invité à se procurer le guide d'élaboration (418 656-2020).

Dates limites de réception des demandes d'admission

Automne : 1^{er} mai

Hiver : 1^{er} novembre

Note - Toute demande reçue après cette date pourrait être reportée à la session suivante.

COMPOSANTES DU BACCALAURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE

Administration

Certificat en administration des affaires
Certificat en gestion urbaine et immobilière
Certificat en marketing

Allemand

Certificat en langue allemande

Anglais

Certificat en études anglaises
Certificat en langue anglaise

Anthropologie

Certificat en anthropologie sociale et culturelle
Certificat en études autochtones
Certificat sur la diversité culturelle

Archéologie

Certificat en archéologie

Archivistique

Certificat en archivistique

Communication

Certificat en communication publique

Consommation

Certificat en sciences de la consommation

Économique

Certificat en économique

Éducation

Certificat en sciences de l'éducation

Espagnol

Certificat en langue espagnole

Ethnologie

Certificat en ethnologie

Études anciennes

Certificat en études anciennes – études classiques

Études bibliques

Certificat en études bibliques

Français

Certificat en français, langue étrangère (niveau de base)
Certificat en français, langue étrangère (niveau intermédiaire-avancé)
Certificat en français, langue seconde

Géographie

Certificat en géographie

Gérontologie

Certificat en gérontologie

Gestion internationale

Certificat en développement international et action humanitaire

Histoire

Certificat en histoire

Histoire de l'art

Certificat en histoire de l'art

Informatique

Certificat en informatique

Littérature

Certificat en création littéraire
Certificat en littérature française
Certificat en littérature québécoise
Certificat en rédaction professionnelle

Linguistique

Certificat en linguistique

Musique

Certificat en musique – culture musicale

Orientation

Certificat en orientation

Pastorale

Certificat en études pastorales

Philosophie

Certificat en philosophie
Certificat en philosophie pour les enfants
Certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale

Psychologie

Certificat en psychologie

Relations industrielles

Certificat en relations industrielles
Certificat en gestion des ressources humaines

Russe

Certificat en études russes

Science politique

Certificat en science politique

Sciences des religions

Certificat en sciences des religions

Sociologie

Certificat en études sur le Québec contemporain
Certificat en sociologie

Statistique

Certificat en statistique

Théâtre

Certificat en théâtre

Théologie

Certificat en philosophie préparatoire aux études théologiques
Certificat en théologie

Formation complémentaire

Formation complémentaire

Études personnalisées

Certificat sur mesure

LISTE DES CERTIFICATS QUI NE PEUVENT ÊTRE SUIVIS DANS LE CADRE DU BACCALAURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE, MAIS QUI PEUVENT EN DEVENIR UNE COMPOSANTE UNE FOIS TERMINÉS

Discipline ou champ d'études

Affaires électroniques
Art et science de l'animation
Arts plastiques
Assurance et rentes collectives
Biotechnologie
Comptabilité
Droit
Enseignement professionnel et technique
Enseignement spécialisé d'une langue seconde
Études cinématographiques
Études sur la toxicomanie
Formation des adultes en milieu de travail
Génie de la plasturgie
Gestion du développement touristique
Horticulture et gestion d'espaces verts
Journalisme
Production animale – production laitière et bovine
Réalisation audionumérique
Sciences et technologie des aliments
Service social
Services financiers

LISTE DES CERTIFICATS INCOMPATIBLES

Dans le choix d'un certificat, le candidat doit tenir compte des incompatibilités indiquées ci-après.

Nom du programme

Certificat en littérature française
Ce certificat est incompatible avec :
– le certificat en littérature québécoise

Certificat en littérature québécoise
Ce certificat est incompatible avec :
– le certificat en littérature française

Certificat en philosophie
Ce certificat est incompatible avec :
– le certificat en philosophie pour les enfants

Certificat en philosophie pour les enfants
Ce certificat est incompatible avec :
– le certificat en philosophie

Certificat en sciences de l'éducation
Ce certificat est incompatible avec :
– le certificat en enseignement professionnel et technique

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

AUTOMNE 2010	27 août	Fin de l'inscription à la session d'automne 2010 pour les cours de l'enseignement régulier	
	30 août	Début des cours de la session d'automne 2010 – du 30 août au 10 décembre	
	6 septembre	Congé de la fête du Travail	
	7 septembre	Fin de la période de modification du choix de cours	
	12 septembre	Date d'échéance du droit à l'abandon total ou partiel des cours avec remboursement des droits de scolarité, des frais de gestion, des frais afférents et des frais technologiques	
	30 septembre	Fin de la période allouée aux étudiants admis conditionnellement et inscrits provisoirement à la session d'automne 2010 pour fournir la preuve qu'ils satisfont aux exigences d'admission	
	11 octobre	Congé de l'Action de grâces	
	15 octobre	Date limite de paiement de tout solde des droits de scolarité et des autres frais de la session d'automne 2010	
	5 au 30 octobre	Semaine de lecture	
	1 ^{er} novembre	Début de l'inscription à la session d'hiver 2011 et début de la période de modification du choix de cours	
	7 novembre	Fin de la période d'abandon de cours pour la session d'automne, sans mention d'échec au dossier de l'étudiant et sans remboursement des droits de scolarité et autres frais	
	8 décembre	Congé de la fête de l'Université	
	10 décembre	Fin de la session d'automne 2010	
	13 au 17 décembre	Période réservée aux examens de la session d'automne 2010 qui ne peuvent avoir lieu aux heures et dans les locaux prévus à l'horaire	
	HIVER 2011	7 janvier	Fin de l'inscription à la session d'hiver 2011 pour les cours de l'enseignement régulier
10 janvier		Début des cours de la session d'hiver 2011	
18 janvier		Fin de la période de modification du choix de cours	
23 janvier		Date d'échéance du droit à l'abandon total ou partiel des cours avec remboursement des droits de scolarité, des frais de gestion, des frais afférents et des frais technologiques	
28 janvier		Fin de la période allouée aux étudiants admis conditionnellement et inscrits provisoirement à la session d'hiver 2011 pour fournir la preuve qu'ils satisfont aux exigences d'admission	
15 février		Date limite de paiement de tout solde des droits de scolarité et des autres frais de la session d'hiver 2011	
7 au 12 mars		Semaine de lecture	
7 mars		Début de l'inscription à la session d'été 2011	
20 mars		Fin de la période d'abandon de cours pour la session d'hiver, sans mention d'échec au dossier de l'étudiant et sans remboursement des droits de scolarité et autres frais	
28 mars		Début de l'inscription à la session d'automne 2011 et de la période de modification du choix de cours de la session d'été 2011	
22 au 25 avril		Vacances de Pâques – jusqu'au lundi 25 avril inclusivement	
22 avril		Fin de la session d'hiver 2011	
25 au 29 avril		Période réservée aux examens de la session d'hiver 2009 qui ne peuvent avoir lieu aux heures et dans les locaux prévus à l'horaire – jusqu'au vendredi 29 avril inclusivement	
ÉTÉ 2011		29 avril	Fin de l'inscription à la session d'été 2011 pour les cours de l'enseignement régulier donnés à la première période (mai-juin)
		2 mai	Début de la première période de la session d'été 2011
	15 juin	Date limite de paiement de tout solde des droits de scolarité et des autres frais de la première période de la session d'été 2011	
	17 juin	Fin de la première période de la session d'été 2011	
	24 juin	Congé de la fête nationale du Québec	
	1 ^{er} juillet	Congé de la fête du Canada	
	1 ^{er} juillet	Fin de l'inscription à la session d'été 2011 pour les cours de l'enseignement régulier donnés à la deuxième période (juillet-août)	
	4 juillet	Début de la deuxième période de la session d'été 2011	
	19 août	Fin de la deuxième période de la session d'été 2011	
	19 août	Fin de la deuxième période de la session d'été 2011 pour les cours de l'École de langues	